

mariage, il se constitua les châteaux que lui avait donnés son père Guy IV. Sans ce mariage la lignée des comtes de Forez se fût éteinte, car Guy V, frère aîné de Renaud, mourut en 1259, sans postérité, et ce dernier lui succéda (1).

Renaud suivit saint Louis dans sa croisade contre Tunis (1270). A la veille de ce grand voyage il fit aussi son testament, dans lequel il disposa, comme son père l'avait fait en sa faveur, du château de Montrond et de ceux de Sury-le-Bois, de Virignieu et de Saint-Héand, au profit de son fils puîné, Louis, auquel il avait fait prendre la tonsure et qu'il destinait pareillement à l'état ecclésiastique. Mais cette donation, qui devait lui tenir lieu de tous ses droits héréditaires, ne lui attribuait qu'un simple usufruit; à son décès ces seigneuries devaient retourner au comté, et Louis était tenu d'en rendre hommage à son aîné (2).

Ce retour ne tarda pas d'avoir lieu. En 1272, Louis devint seigneur de Beaujeu, du chef de sa mère, et l'année suivante (1273), nous voyons Guy VI, comte de Forez, céder à Guichard, seigneur de Montagny en Roannais, vingt-cinq livres de rente à percevoir dans la chàtellenie de Montrond, en échange de la quatrième partie par indivis de la ville de Roanne avec ses dépendances et de la quatrième partie que Guichard pouvait avoir sur Villerest et Saint-Sulpice (3).

Plus tard son fils Jean I^{er} acquit de Guichard de Châtel-Perron et d'Isabeau de Roanne sa femme, la moitié de la

(1) Histoire des ducs de Bourbon. I. p. 259.

(2) Histoire des ducs de Bourbon. I. p. 269.

(3) Invent. des titres du comté de Forez, n° 80.